



*Fédération des Clubs Francophones
de Vol à Voile (A.S.B.L.)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION RESTREINT DU 18 SEPTEMBRE 2018

Procès-verbal

Personnes présentes : HONORE Philippe, VAN BEVER Nathalie, MARENNE Laurent, JAIME José, DEFFRENNES Alain, DELVALLEE Emilie, VERHEGGHEN Bob, PIHARD Michel, PIERAERTS Bruno

Excusés : GODEAU Marie-France, De BIE Jean-François

1. Approbation du PV du CA restreint du 15/05/2018

Le PV est approuvé selon notre principe de validation par mail.

2. Championnat de Pologne 2018

Suite à l'abandon contraint et forcé de Manu Litt au championnat WGC de Pologne pour raison médicale sérieuse, un mail a été envoyé le 06/07/18 à l'ensemble des administrateurs afin de demander leur accord quant au remboursement des frais d'inscriptions. L'ensemble du CA a marqué son accord pour le remboursement des frais d'inscription.

3. Symposium

Que faisons-nous pour le symposium ?

Recommandation de Michel Pihard : il faut peut-être reprendre les idées phares qui ressortent des questionnaires soumis pour sondage aux pilotes pour comprendre le désintérêt important du symposium et utiliser les sujets comme base de proposition pour établir un programme pour l'organisation du prochain symposium.

La première étape est d'établir un projet de programme et proposer les différentes formules. Proposer un endroit et choisir une formule catering. Un bilan de cette étape sera présenté lors du prochain CA.

Bruno Pieraerts et Laurent Marenne se chargent de cette tâche.

Flarm

P. Stouffs a émis l'idée que la fédération finance l'achat des flarms pour les planeurs club. Afin de permettre au CA d'analyser la faisabilité de cette demande, la CA a adressé une demande de recensement du parc planeur, à chaque club. La FCFVV n'a reçu les réponses que du RVA et du RTAC.

La fédération procédera à un rappel auprès des clubs, et un nouveau bilan sera fait lors du prochain CA. Nous allons rajouter, dans le courrier, le recensement du parc de remorqueurs.

4. ATO

- **ATO/DTO** - L'EASA a publié la réglementation pour le passage en DTO. La DGTA a annoncé qu'une DTO coûterait 600 €/an, indexable. L'ensemble des modalités n'ont pas encore été transmises par la DGTA. Les coûts n'ont pas encore été officialisés.
Une réunion ATO 326 est programmée le 15 octobre 2018. Elle sera présidée par l'accountable manager ATO 326, Robert Verheggen. Le sujet du passage d'ATO en DTO sera abordé.
Pour information, la Liga et les Cadets de l'Air ont annoncé qu'ils passaient en DTO.

- **Programme informatique ATO** : Quid du programme de Olivier de Harenne ? Faut-il imposer l'utilisation de ce programme en tant qu' « ATO centrale » ? Le CA décide d'offrir une compensation pour le travail effectué par Olivier, afin de le remercier pour son investissement.

Il faudrait organiser une réunion avec le responsable ATO et Olivier afin de tester le programme et d'envisager sa mise en route.

Bob va prendre contact avec Olivier afin de voir s'il pourrait être présent lors de la réunion ATO du 15 octobre 2018.

- **Règlementation vol à voile EASA** - L'EASA travaille toujours sur le projet de sortir toutes les réglementations sur le vol à voile de la pile de réglementation sur l'aviation générale. Parmi les changements, on y retrouverait la prolongation des qualifications de FI/FE qui passerait à 5 ans.
- **Appel à candidature Safety Manager et Compliance Manager** -

→ bilan : P.Stouffs a postulé comme Safety Manager → La candidature de P. Stouffs est acceptée.

→ Robert Verheggen accepte de reprendre le poste de Compliance Manager, ad interim, s'il a une aide afin de libérer Georges Dethioux de sa fonction. Il avertit la DGTA de la nouvelle situation.
Nathalie va relancer l'appel à candidature.

5. Démission de Philippe Honoré

Philippe présente sa démission de la FCFVV pour raisons personnelle et professionnelle. Emilie Delvallée reprend la présidence *Ad interim*, jusqu'à une assemblée générale extraordinaire.

Philippe enverra un courrier annonçant sa démission ainsi qu'un appel à candidature pour son remplacement comme administrateur et président. À la suite de cela une assemblée générale extraordinaire sera programmée.

6. Divers

- Commission compétition : Bruno est très déçu du comportement des compétiteurs francophones (« pas d'entraînement, malades, départ en dilettante, ... ») Il propose de rédiger une charte de bonne conduite à signer par les compétiteurs.
- La fédération belge de vol à voile va rédiger un courrier de remerciement à Baudouin Litt pour le travail effectué.
- Yves Jeanmotte a décidé d'arrêter la compétition et le vol à voile.
- 13 juin, réunion ACRB-DGTA :
 - * Réglementation DTO annoncée
 - * Examens théoriques : le marché public a été lancé → si pas de résultat : 3 dates d'examen seront fixées pour l'année 2019,
 - * PART 66L : conversion en licences Part 66 L postposée d'un an, soit 01 Oct 2019 avec obligation d'être passé en Part 66 L pour le 01 Oct 2020. Une réunion a eu lieu il y a 2 semaines à la DGTA sur ce sujet spécifique. Il a été décidé de créer un groupe de travail (missions : finaliser le manuel d'entretien planeur part 66L, préparer la conversion des contrôleurs, déterminer la manière dont la formation des futurs techniciens sera assurée à partir d'octobre 2020. Vincent Devillez et Michel Pihard sont les représentants FCFVV au sein du groupe de travail.
- L'ACRB a du mal à trouver un consensus pour fixer le budget 2019, vu les divergences de vue sur le paiement des cotisations par les fédérations.
- ACRB : Patrick Pauwels partira à la retraite l'année prochaine, il occupe 3 fonctions importantes : secrétariat de la Liga, secrétariat de la Fédération belge et secrétariat de l'Aéroclub. Discussions en cours pour déterminer qui va le remplacer dans ces différentes fonctions.
- OBGC : le championnat 2019 se passera à ST Hubert du 18 au 26 mai 2019, par décision de la FBVV
- Championnat du monde Baudouin Litt et implications dans diverses compétitions → lettre de remerciement sera envoyée par la FBVV.
- Couverture OBGN 2018 : Robert Verheggen a été contacté par la Liga pour reprendre son article en néerlandais pour leur publication.

Clôture de la réunion à 20h16.

Prochaine réunion : CA élargi le 16 octobre 2018

PV rédigé par Nathalie VAN BEVER

Relecture par Philippe HONORE et Emilie DELVALLEE